

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 222. Janvier-Février-Mars 1900.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Avril 1900*, à *deux heures et demie précises*, dans la salle de l'ancienne *Ecole des Frères*, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

ANCIENNES MAISONS PAYEN ET NOUVIAN

Place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

OFFICE DE LA VACHERIE

LAPORTE & LEFRANC, 95, Boulevard Sébastopol, PARIS

26^e ANNÉE

CHOIX DE VACHERIES DANS PARIS ET BANLIEUE

Depuis 5.000 fr. jusqu'à 100 000 fr.

Seule Maison recommandée par les Chambres Syndicales des Laitiers-Nourrisseurs.

VACHERIE A CÉDER Paris, quartier neuf, tenue 20 ans par vendeur. **23** vaches, **300** litres à **0,40** centimes. Petit loyer, long bail, installation et logement très confortables, constructions récentes.

Bénéfices annuels : 10.000 francs.

On traitera avec 20.000 francs ou garantis du matériel et de la clientèle.

VACHERIE A CÉDER, jolie localité près Paris, tenue 33 ans par venderesse. Installation neuve et très vaste, joli pavillon d'habitation, grande cour. Loyer rare, bail à volonté. **26** vaches, **350** litres vendus **0,40** cent. dans localité.

Bénéfices annuels : 12.000 francs, susceptibles d'augmentation.

On traitera avec 20.000 francs ou garanties matériel et clientèle.

S'adresser à MM. LAPORTE et LEFRANC, 95, boulevard Sébastopol, Paris.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARAIRES

A. BAJAC**

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

CHARRUES
BISOCS ET TRISOCS

SCARIFICATEURS
Extirpateurs.

Herses en tous genres.

Rouleaux ondulés
et Croskills.



MATÉRIELS
POUR GRANDE CULTURE
à Vapeur
et par Treuils à Manège.

MATÉRIELS COMPLETS
pour culture rationnelle
de la Betterave
à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

SHAS



0 000000 066174

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 222. — Janvier-Février-Mars 1900.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 10 Avril 1900, à deux heures et demie précises, dans la Salle de l'ancienne Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance ;
 - 2° Dépouillement de la correspondance ;
 - 3° Les admissions temporaires du blé et du maïs ;
 - 4° La question du blé et les bons d'importation ;
 - 5° Les maladies contagieuses du bétail ;
 - 6° La participation de la Société à l'Exposition ;
 - 7° Nomination de la commission de visite des fermes pour le concours du canton de Pont-Sainte-Maxence ;
 - 8° Scrutin pour la nomination d'un membre du bureau en remplacement de M. Moquet, décédé.
-
-

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1900.

- MM. Martin, Léon, ancien député, *président*.
Sagny, Isidore, chevalier du Mérite agricole, 1^{er} *vice-président*.
Devouge, Auguste, chevalier du Mérite agricole, 2^e *vice-président*.
Fautrat, Léon, chevalier de la Légion d'honneur, *secrétaire*.
Roland, Léon, de Courtillet, officier du Mérite agricole, *vice-secrétaire*.
Roland, Auguste, *membre du Bureau*.
Bernier, Arthur, *id.*
N., *id.*
Lelièvre, secrétaire de la Sous-Préfecture, officier de l'Instruction publique, *trésorier-archiviste*.

Liste par ordre d'admission des Membres de la Société.

1. Bataille, Achille, propriétaire au Plessis-Belleville.
2. Mancheron aîné, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent, membre honoraire.
3. Bernier, Arthur, propriétaire-agriculteur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
4. Moquet, cultivateur, maire de Lévigney, par Betz.
5. Sagny aîné, propriétaire à Crépy, chevalier du Mérite agricole (1^{er} Vice-Président).
6. Cureau, propriétaire à Mermont, commune de Crépy.
7. Sagny, Léon, directeur de la Sucrerie, à Villeneuve-sur-Verberie, par Verberie.
8. Leduc, Alphonse, propriétaire-cultivateur à Saint-Nicolas, près Senlis.
9. Roboüam, vétérinaire, officier du Mérite agricole, à Rully.
10. Berthélemy, propriétaire à Creil.
11. Hervaux, cultivateur, maire de Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
12. Borde, propriétaire à Saint-Leu-d'Esserent.
13. Thirial, cultivateur à Baron.
14. Devouge, maire de Brasseuse, chevalier du Mérite agricole, à Senlis (2^e Vice-Président).
15. Martin, Léon, ancien député, agriculteur et maire à Ermenonville (Président).
16. Thiénard, Louis, cultivateur à Ermenonville.
17. Prévost, Athanase, propriétaire à Nanteuil.
18. Thirion, propriétaire à Senlis.
19. Roland, Auguste, agriculteur à Barbery.
20. De Morell (baron), maire de Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
21. Clanchet, Edouard, à Senlis, membre honoraire.
22. Eclancher, maire, directeur de la Sucrerie de Saint-Leu-d'Esserent.
23. Boucher, Camille, cultivateur, maire de Barbery.
24. Roland, Edmond, cultivateur à Boasne, par Barbery.
25. Sainte-Beuve, Octave, ancien cultivateur, à Nanteuil.
26. Duvivier, agriculteur, maire de Russy-Bémont, par Vaumoise.
27. Benoist, Alexandre, cultivateur à Plailly.
28. Dendeleux, Hippolyte, 109, rue Lafayette, Paris.
29. Dupuis, conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
30. Gibert, Edouard, maire, cultivateur à Baron.
31. Lemoine, Alfred, cultivateur à Duvy, par Crépy.
32. Hervaux, Félix, cultivateur, maire de Fresnoy-le-Luat, par Nanteuil.

33. Vigreux, cultivateur à la Villeneuve-sous Thury, par Thury-en-Valois.
34. Vigreux fils, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
35. Patria, cultivateur à Fourcheret, Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
36. Roblin, président du Conseil d'arrondissement, maire de Betz.
37. Sarazin, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
38. Gibert, cultivateur à la ferme de Noue, par Villers-Cotterêts (Aisne).
39. Guibert, Adolphe, cultivateur à May-en-Multien (Seine-et-Marne).
40. Garnier, Bernard, cultivateur à Crépy.
41. Lefèvre, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
42. Moquet, Constant, maire, cultivateur à Chevreuille, par Nanteuil.
43. Pierret, Albert, propriétaire, maire d'Eve, par Le Plessis-Belleville.
44. Dhuicque, Anatole, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
45. Picard, propriétaire à Crépy.
46. Fautrat, ancien inspecteur des forêts, à Senlis (Secrétaire).
47. Thiéquot, René, marchand grainetier à Senlis
48. Darras, maire à Villers-Saint-Frambourg, par Senlis.
49. Meignen, Paul, cultivateur à Huleu, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
50. Punant, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Crépy-en-Valois.
51. Vincent, Charles, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
52. Garnier, René, cultivateur à Oignes, par Nanteuil-le-Haudouin.
53. Corbie, Eugène, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
54. Corbie, Emile, cultivateur à Cuvergnon, par Thury-en-Valois.
55. Moquet, Charles, cultivateur, maire de Brégy, par Nanteuil.
56. Delamarre, vétérinaire, chevalier du Mérite agricole, à Acy-en-Multien.
57. Fercot, Thomas, cultivateur à Verberie.
58. Caffin, Donatien, propriétaire à Boran.
59. Chartier-Duraincy, conseiller d'arrondissement, à Neuilly-en-Thelle.
60. Serrin, conseiller général, à Neuilly-en-Thelle.
61. Gaillard, député, à Précy-sur-Oise, ou à Paris, rue de l'Elysée, 22.
62. Collinet, maire de Puiseux-le-Hautberger, par Bornel.
63. Franck Chauveau, vice-président du Sénat, 80, rue de la Faisanderie, Paris.
64. Tesson, cultivateur à Boran.
65. Delacour, cultivateur à Chambly.
66. Grivot, cultivateur à Boran.
67. Boucher, Alfred, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
68. Delamotte, ancien cultivateur, à Saint-Leu-d'Esserent.

69. Bastin, cultivateur à Boissy-Fresnoy, par Nanteuil.
70. Bataille, Achille, cultivateur à Borest, par Senlis.
71. Meignan, Léon, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
72. Parmentier, Prosper, cultivateur à Raray, par Rully.
73. Heaumé, cultivateur à la ferme des Haies, commune de Saint-Maximin, par Creil.
74. Gatté, Zacharie, maire, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
75. Roland, Léon, cultivateur, officier du Mérite agricole, à Courtillet, par Senlis (Vice-Secrétaire).
76. Moquet, Eugène, cultivateur à Balagny-Chamant, par Senlis.
77. Delaunay, Georges, cultivateur à Rully.
78. Rommetin, cultivateur et maire au Plessis-Belleville.
79. Rudault, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin.
80. Chezelles (le vicomte Arthur de), château de Bouleiaume, près Chaumont-en-Vexin (Oise).
81. Delorme, cultivateur à Rozières, par Nanteuil
82. Dubourg fils, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
83. Corbie, Léon, cultivateur et maire à Montagny, par Nanteuil.
84. Chevallier, cultivateur à Ormoy-Villers, par Crépy.
85. Decaux, Paul, propriétaire à Courteuil, par Senlis.
86. Benoist, Olivier, chevalier du Mérite agricole, ancien notaire, à Senlis.
87. Frémy, propriétaire à Senlis.
88. L'Hoste, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
89. Parent, cultivateur à Mortefontaine, par Plailly.
90. Heurlier fils, cultivateur, maire de Thury-en-Valois.
91. Dumont, Léon, cultivateur à Thury-en-Valois.
92. Aumont, Paul, propriétaire-éleveur, chevalier du Mérite agricole, à Chantilly.
93. Seillière (le baron), au château de Mello, par Cires-les-Mello.
94. Périer, maître carrier à Saint-Leu-d'Esserent.
95. Obry, cultivateur à Creil.
96. Mancheron, féculier à Pont-Sainte-Maxence.
97. Turquet, J.-B., conseiller d'arrondissement, à Avilly, par Senlis
98. Turquet, Alphonse, propriétaire à Saint-Firmin, par Chantilly.
99. Ferry, Constant, cultivateur et maire à Trumilly, par Crépy.
100. Lécuyer, meunier à Senlis.
101. Delaunay, Paul, cultivateur et maire à Chamicy, Rully.
102. Roland, Félix, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Barbéry.
103. Roland, Emile, cultivateur à Montépilloy, par Barbéry.

104. Berdin, conseiller général, à Pont-Sainte-Maxence.
105. L'Hoste, négociant à Duvy, par Crépy.
106. Tartier, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
107. Cambacérés (le comte de), propriétaire, 6, avenue d'Iéna, à Paris.
108. Coster (le baron), propriétaire à Senlis.
109. Leroy, Amédée, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
110. Leloup, Eugène, cultivateur et maire, chevalier du Mérite agricole, à Bouillancy, par Acy.
111. Toupet, Eugène, cultivateur et maire à Fontenailles, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.
112. Radziwill (le prince Constantin), au château d'Ermenonville.
113. Hervaux, Olivier, cultivateur à Betz.
114. Moquet, Albert, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
115. Menot, Alphonse, constructeur, chevalier du Mérite agricole, à Acy-en-Multien.
116. Proffit, Anatole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
117. Boisseau, Lucien, cultivateur à Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville
118. Devouge fils, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
119. Collinet, cultivateur, maire de La Villeneuve-sous-Thury, par Thury-en-Valois.
120. Delury, régisseur de la ferme de la Gatelière, à Senlis.
121. Margry, Amédée, propriétaire à Senlis.
122. Havard, chevalier du Mérite agricole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
123. Lelièvre, secrétaire de la sous-préfecture, à Senlis (Trésorier).
124. Lefebvre, Gustave, ingénieur honoraire au Moncel, commune de Pontpoint, par Pont.
125. Longuet, Frédéric, cultivateur, maire, officier du Mérite agricole, à Marolles, par La Ferté-Milon.
126. Parmentier, Edme, cultivateur à Saint-Mard, par Villers-Cotterêts.
127. Huraux, cultivateur à Mermont, commune de Crépy.
128. Duchauffour, cultivateur à Bray, commune de Rully.
129. Havy, cultivateur à Saint-Gervais-Pontpoint, par Pont.
130. Perceval, cultivateur à Verneuil, par Creil.
131. Oury, cultivateur, maire de Boullarre, par Betz.
132. Levasseur, cultivateur à Villevert-Senlis.
133. Boufflerd, cultivateur, chevalier du Mérite agricole, maire de Rééz-Fosse-Martin, par Acy.
134. Bataille, Louis, cultivateur au Plessis-Belleville.

135. Maurice, cultivateur à Macquelines, commune de Betz. .
136. Deblois, cultivateur à Ducey, par Nanteuil.
137. Triboulet, Albert, cultivateur et maire à Bargny, par Betz.
138. Proffit, cultivateur à La Grange-aux-Bois, commune de Thury-en-Valois.
139. Proffit, cultivateur et maire à Mareuil-sur-Ourcq.
140. Cartier, cultivateur et maire à Ormoy-le-Davien, par Betz.
141. Duru, cultivateur et maire à Gondreville, par Vaumoise.
142. Delire, cultivateur à Gondreville, par Vaumoise.
143. Courtier, cultivateur à Villers-Saint-Genest, par Betz.
144. Duplessier, cultivateur à Ducey, par Nanteuil.
145. Petit, Pierre, cultivateur, maire de Béthancourt, par Orrouy.
146. Benoist, Paul, propriétaire à Senlis.
147. Henneguy, Pierre, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
148. Gentil, ingénieur-agronome, chevalier du Mérite agricole, à Chantilly.
149. Mouy, pharmacien de 1^{re} classe à Senlis.
150. Naze, cultivateur à Crépy.
151. Michon, Charles, cultivateur-distillateur à la ferme de Saint-Germain, à Crépy.
152. Longuet, Emile, cultivateur à Russy-Bémont, par Vaumoise.
153. Rosin, cultivateur et maire, chevalier du Mérite agricole, à Ormoy-Villers, par Crépy.
154. Hurand, cultivateur, maire de Rouvres, par Betz.
155. Bocquillon, cultivateur à Baron.
156. Prévost, cultivateur et maire à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
157. Sagny, René, cultivateur au Murger, par Verberie.
158. Devouges, Eugène, cultivateur et maire à Fay, par Saintines.
159. De Marcillac, à Bessemont, par Villers-Cotterêts.
160. Prévost, Edouard, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
161. Roland, Henri, cultivateur à la Grange-au-Mont, par Crépy.
162. Gatté, Jules, cultivateur à Sainte-Luce, par Béthisy-Saint-Pierre.
163. Corbie, Ernest, cultivateur à Silly-le-Long, par Le Plessis-Belleville.
164. Vantroys, licencié en droit, ancien avoué, à Senlis.
165. Grison, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
166. De Sancy de Parabère, propriétaire à Boran.
167. De Cornois, fabricant de sucre et maire à Vauciennes, par Villers-Cotterêts.
168. Bataille, Frédéric, cultivateur à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
169. Dupille, Gustave, cultivateur et maire à Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.

170. Véret, cultivateur à Ully-Saint-Georges.
171. Lefèvre, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
172. Picard, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.
173. Rouzé, maire de Chambly.
174. Mercier-Grivot, cultivateur à Lamberval, par Neuilly.
175. Lheurin fils, cultivateur à Boran.
176. Bénard, cultivateur à Chambly.
177. Ribes (le comte de), propriétaire, maire de Belle-Eglise, par Bornel.
178. Biet, Louis, cultivateur au Mesnil-Saint-Denis, par Neuilly.
179. Mercier, Jules, cultivateur, maire de Morangles, par Neuilly.
180. Gottrand, César, cultivateur à Montlville, commune de Verneuil,
par Creil.
181. Flandin, constructeur à Chambly.
182. Vaquez, cultivateur-propriétaire à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
183. Murat (le prince), propriétaire à Chambly.
184. Auvert, Eugène, cultivateur à Chambly.
185. Waru (de), propriétaire et maire de Senlis, au château de la Belle-
Fontaine.
186. Toullier, Edmond, cultivateur à Verneuil, par Creil.
187. Veckman, constructeur à Crépy.
188. Lavaux, cultivateur au Plessis-Belleville.
189. Nolle, cultivateur à Droizelles, par Nanteuil.
190. Mauger, géomètre diplômé, à Chantilly.
191. Bergeron, cultivateur à Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
192. Gourdin, Léonard, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
193. Delorme, chevalier du Mérite agricole, adjoint au maire de Nanteuil.
194. Moquet, Lucien, cultivateur à Montlévêque, par Senlis.
195. Cagny, Paul, vétérinaire, officier du Mérite agricole, à Senlis.
196. Roland, Georges, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
197. Raoult, Henri, cultivateur à Léviguen, par Betz.
198. Marchand, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
199. Morize, cultivateur à Betz.
200. Lemoine, Charles, cultivateur à Duvy, par Crépy.
201. Boulanger, cultivateur à Creil.
202. Gonnet, cultivateur à Malassise, par Creil.
203. Rothschild (le baron Gustave de), à Laversine, par Creil.
204. Rothschild (le baron Henri de), 41, avenue d'Iéna, Paris.
205. Le Sage, chevalier du Mérite agricole, régisseur du Domaine de Mello.
206. Petit, Lucien, cultivateur à Chevreuille, par Nanteuil.

207. Corbie, Albert, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
208. Lucy, cultivateur à Trumilly, par Crépy.
209. Martin, Albert, cultivateur à Ermenonville.
210. Sainte-Beuve, avoué à Senlis.
211. Bonamy, agent général de la C^{ie} d'assurances « l'Abeille », à Senlis.
212. Lagarde, directeur du Médailleur, 3, rue du Conservatoire, Paris.
213. Bocquentin, directeur du domaine de Laversine, par Creil.
214. Gramont (le duc de), propriétaire à Mortefontaine.
215. Demachy, propriétaire, maire d'Ognon.
216. Buat, carrossier à Senlis.
217. Havy, cultivateur à la ferme de la Forêt-Pontpoint, par Pont.
218. Préault, cultivateur à Nanteuil-le-Haudouin.
219. Bédoyère (le comte de), maire de Raray, par Rully.
220. Delaunay, notaire à Senlis.
221. Bonnet, Gaston, marchand de laines à Senlis.
222. Obry fils, cultivateur à Creil.
223. Berthelot, architecte à Senlis.
224. Saint-Ouin, 26, boulevard Richard-Lenoir, Paris.
225. Leroy, grainetier à Senlis.
226. Verbyst, cultivateur à Antilly, par Betz.
227. Kersaint (le comte de), conseiller général, maire de Versigny, par Nanteuil.
228. Pontalba (de), maire de Montlévêque, par Senlis.
229. Duval, Charles, cultivateur à Vez, par Villers-Cotterêts.
230. Leroux, quincaillier à Senlis.
231. Robert, Michel, négociant à Senlis.
232. Tirlet père, propriétaire à Raray, par Rully.
233. Tirlet fils, cultivateur à Raray, par Rully.
234. Albe (le baron d'), receveur des finances, à Senlis.
235. Audigier, sous-préfet de Senlis.

Instituteurs.

236. Lavallée, instituteur à Borest, par Senlis.

Sociétés et membres correspondants :

1. Le Bulletin de la Société agricole, horticole et industrielle de Beauvais.
2. L'Agronome praticien, de la Société d'agriculture de Compiègne.
3. Le Bulletin de la Société d'agriculture de Clermont.
4. Le Bulletin de la Société d'horticulture de Senlis.

5. Le Bulletin du Comité archéologique de Senlis.
6. Le Bulletin-Journal de la Société d'agriculture de l'Allier, à Moulins.
7. Le Cidre et le Poiré (1), à Argentan (Orne).
8. La Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, place Saint-Hilaire, 4, à Rouen.
9. Le Comice agricole de Béthune (Pas-de-Calais).
10. La Société d'agriculture de Melun.
11. Le journal La Pomme de Terre, 12, rue Saint-Amand, à Anzin-les-Valenciennes.
12. Le Bulletin agricole de Mantes, place de la République.
13. Le Professeur départemental d'agriculture, à Beauvais.

Par abonnement :

1. Le Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier, à Paris.
 2. Le Journal de l'Agriculture, 2, carrefour de l'Odéon, à Paris.
 3. La Réforme Economique, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.
 4. Le Travail National, 1, place Boiëldieu, à Paris.
- N. B. — *Les Sociétés correspondantes sont invitées à adresser les journaux et communications d'intérêt général à M. FAUTRAT, Secrétaire de la Société d'agriculture, à Senlis (Oise).*

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 1900

PRÉSIDENCE DE M. AUGUSTE ROLAND

Etaient présents au bureau : MM. Auguste Roland, Léon Roland, Bernier.

Un grand nombre d'agriculteurs sont venus à la séance pour prendre part à l'opération du renouvellement du Bureau.

M. Léon Martin est réélu président par 93 voix sur 93 suffrages exprimés.

M. Léon Fautrat est maintenu dans ses fonctions de secrétaire par 88 voix sur le même nombre de suffrages.

Les suffrages exprimés pour remplacer au bureau M. Moquet, décédé, se

(1) Nous recommandons à nos collègues ce journal, qui, au triple point de vue scientifique, pratique et commercial, est d'un grand intérêt.

sont répartis ainsi qu'il suit : M. Rommetin, 18 voix ; M. Lemoine, 12 voix ; M. Constant Moquet, 8 voix ; M. Charles Moquet, 7 voix ; M. Albert Moquet, 7 voix, etc.

Le vote n'ayant donné aucun résultat, est remis à la séance du 10 avril prochain.

MM. Léon Martin et Léon Fautrat remercient la Société d'agriculture du témoignage de sympathie qui vient de leur être accordé et donnent l'assurance qu'ils feront, comme par le passé, tous leurs efforts pour défendre en toutes circonstances les intérêts agricoles, si importants dans l'arrondissement de Senlis.

La proposition de la Commission des douanes tendant à instituer des primes à l'exportation de la farine et du blé vient en discussion.

La loi dont il s'agit est une loi de circonstance, ne pouvant trouver son application que dans les années de surproduction.

Le bon d'importation, faisant le jeu de l'exportation, aura une valeur nominale de 7 francs. Donnera-t-il 7 francs au cultivateur ?

Tablons sur le cours du blé à Senlis en février 1900.

A cette date, le blé vaut 19 francs. A la cote anglaise, il est porté à 16 fr.

Un fermier de la plaine de Senlis veut exporter. Il vend son blé 16 francs ; il dépense pour frais de toutes sortes 2 francs. Alors il touchera 14 francs, plus 7 francs pour son bon d'importation, soit 21 francs. Trouvera-t-il à vendre le bon 7 ? C'est peu probable. Mettant les choses au mieux, il gagnera 2 francs. L'Etat en perdra 7, qu'il faudra demander au contribuable.

Il est dès lors facile à comprendre que le jeu de l'exportation, comme remède à la mévente des blés, soit moins apprécié du public que de la Commission des douanes.

Une discussion s'engage sur la question du warrant agricole.

Cette pratique du warrant n'a pas encore été faite dans l'arrondissement de Senlis ; elle demande que l'on soit tenu très au courant des mouvements du blé.

M. Léon Martin est chargé par la Société de faire un rapport sur l'économie de cette mesure.

M. Cagny et M. Martin font connaître comment le blé a pu être utilisé pour la nourriture du bétail, sous forme de provendes faites avec la farine et le son et avec des blés de qualité inférieure.

La Société d'agriculture de Senlis s'empresse de se joindre aux Chambres de commerce, aux Sociétés agricoles, pour protester contre le projet de convention commerciale entre la France et les Etats-Unis.

Cette convention, si elle était adoptée, aurait pour notre commerce et notre industrie des effets désastreux, car les dégrèvements que peuvent nous accorder les Etats-Unis sont strictement limités par l'art. 4 de la loi de douane Dingley.

M. Georges Audigier, sous-préfet de Senlis, est admis à l'unanimité en qualité de membre de la Société d'agriculture.

Puis, les comptes du trésorier pour l'année 1899 sont lus et adoptés, et le budget de 1900 est établi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire,
LÉON FAUTRAT.

Le Président,
LÉON MARTIN.

Comptes des Recettes et Dépenses de l'année 1899.

RECETTES

Don du comte de Cambacérés	400 »»	}	3.402 30
— du baron G. de Rothschild.....	400 »»		
Subvention du Département	700 »»		
Publicité dans le Bulletin (1898 et 1899)....	124 »»		
Cotisations de l'année 1899	2.341 »»		
Rente et intérêts des fonds placés.....	37 30		

DÉPENSES

Abonnements à diverses publications et cotisations.	80 75	}	1.500 10
Frais de bureau et de recouvrements.....	419 70		
Indemnité au Trésorier.....	450 »»		
Entretien du local des séances.....	20 »»		
Imprimés de 1898 (solde).....	451 90		
— de 1899.....	672 75		
Note Giffart, pour pose de tableaux.....	5 »»		

Excédent de recettes..... 4.902 20

Certifié par le Caissier-Archiviste soussigné,

Senlis, le 9 Janvier 1900.

Signé : A. LELIÈVRE.

Vu et approuvé le même jour par la Société.

Le Secrétaire,
Signé : L. FAUTRAT.

Le Président,
Signé : LÉON MARTIN.

Budget des Recettes et des Dépenses pour l'année 1900.

RECETTES

Excédent de recettes de 1899.....	4.902 20	}	5.814 20
Rente sur l'Etat et intérêts des fonds placés.....	50 »»		
Subventions de l'Etat et du Département.....	4.500 »»		
Publicité dans le Bulletin.....	62 »»		
Cotisations des Membres de la Société.....	2.300 »»		

DÉPENSES

Imprimés.....	600 »»	}	5.814 20
Abonnements à diverses publications et cotisations.	80 75		
Indemnité au Trésorier.....	150 »»		
Entretien du local des séances.....	20 »»		
Frais de bureau et de recouvrements.....	420 »»		
Participation à l'Exposition de 1900.....	4.500 »»		
Encouragement à l'Agriculture	3.343 45		

Présenté par le Bureau et approuvé par la Société.

Senlis, le 9 Janvier 1900.

Le Secrétaire,

Signé : L. FAUTRAT.

Le Président,

Signé : LÉON MARTIN.

Nécrologie.

M. Emile Boucher, agriculteur à Barbéry, est décédé depuis notre dernière réunion. Lauréat de la Société d'agriculture au dernier Concours de Senlis, il avait obtenu une prime de grande culture pour la bonne tenue de sa ferme et surtout par une application très intelligente des engrais, qu'il savait économiser tout en leur faisant rendre leur maximum d'effet utile.

En dépit de commencements difficiles, il avait su conquérir une situation appréciée au milieu des agriculteurs si distingués de la plaine de Barbéry, et tous ceux qui l'ont connu et la Société tout entière rendront hommage à son talent, à la loyauté de son caractère, à la sûreté de ses relations.

Le Président,

LÉON MARTIN.

La Question du Blé.

(Extrait de la *Réforme économique*).

On vient de distribuer à la Chambre le rapport de M. Debussy sur la proposition de la Commission des Douanes tendant à instituer des primes à l'exportation de la farine et du blé.

Rappelons, en passant — car c'est un point important — que ce vote de la Commission des Douanes n'a qu'une valeur relative. Ce fut presque un vote de surprise, car il a été émis en l'absence de 19 de ses membres sur 33. Sur les 14 présents, la proposition Debussy n'a réuni que 9 voix contre 5 : la question reste donc entière devant le Parlement. On a vu, dans notre dernier numéro, qu'elle était définitivement jugée par nos grandes Sociétés d'agriculture, qui, toutes, ont émis des votes hostiles.

Les arguments présentés par l'honorable rapporteur en faveur de sa proposition ne sont point de nature à augmenter le nombre de ses partisans.

M. Debussy a dû, comme de juste, enregistrer l'avis de la minorité des votants, dont le porte-parole a été M. Georges Graux.

Les objections formulées par ce dernier sont d'une telle force, d'un si lumineux bon sens, qu'elles ne laissent rien subsister des raisonnements de M. Debussy, quelque effort qu'il fasse pour les justifier.

Voici le dire de M. Georges Graux :

De l'aveu même de ses auteurs, la loi proposée ne recevra son application que dans les années où il y aura surproduction. Elle est donc une loi de circonstance.

Si elle est adoptée, cette loi, loin d'être un régulateur du cours des blés, sera un encouragement à la spéculation.

Le bon d'importation, qui aura une valeur nominale de 7 francs et qui imposera au Trésor une charge effective correspondant à ce chiffre, ne donnera au cultivateur qu'une infime partie du profit réalisé par la grande minoterie et les commissaires exportateurs.

L'exemple de l'Allemagne, loin d'être un argument en faveur de la proposition de loi, suffirait pour la faire repousser.

Prime à l'exportation

Dans notre régime économique, la prime d'exportation n'est appliquée qu'aux sucres. Cette prime n'a été instituée en France qu'après avoir été créée en Allemagne et en Autriche. Elle a été une mesure de défense et un acte de réciprocité. Au surplus, elle est payée par les fabricants de sucre et

les raffineurs. Elle n'a donc rien de commun avec la prime d'exportation proposée par la présente loi. Le blé est le produit qui représente, en France, le plus gros chiffre d'affaires et qui intéresse le plus grand nombre de citoyens. Il a droit à la protection des Pouvoirs publics. Mais il ne faut pas oublier que les primes à l'exportation touchent aux relations internationales, et qu'à l'époque où nous avons voulu protéger notre minoterie, en lui laissant un boni dans les évaluations du taux de blutage, la Belgique a répondu à la faveur accordée à cette industrie par l'établissement d'un droit de 2 francs à l'entrée de nos farines.

Depuis que la Belgique a institué ce droit de douane, nous avons supprimé l'avantage accordé jadis à nos minoteries, mais nos voisins ont maintenu le droit.

Loi de circonstance

Les auteurs des diverses propositions de loi, ayant pour objet la création du bon d'importation ou d'exportation, déclarent que cette institution est nécessaire, à raison des bas prix actuels des blés, des stocks existant à la suite de deux très bonnes récoltes et déprimant les cours et de la nécessité de décharger le marché dans les années de surabondance. Ils reconnaissent donc que la loi qu'ils réclament est une loi de circonstance. Il faut, en effet, se rappeler qu'en décembre 1899, le blé valait 17 francs le quintal, comme en septembre 1896. A cette dernière date, notre éminent collègue M. Viger a cherché un remède à la crise et il a proposé le bon d'importation. A cette même date, s'est réuni à Buda-Pest un Congrès international, composé des agronomes et des économistes les plus éminents. Ce Congrès a cherché les moyens d'empêcher l'avalissement du cours des blés. Après cinq jours de discussion, il a avoué son impuissance. En mai 1898, le blé a valu 31 francs le quintal et les agronomes et les économistes les plus distingués se sont réunis pour rechercher les moyens d'approvisionner la France. Il est permis de se demander si le vote, en 1896, de la proposition de loi au bon d'importation n'eût pas rendu plus aiguë la crise de 1898. Actuellement, les calculs les plus sérieux font prévoir qu'au moment de la soudure des récoltes 1899-1900 et 1900-1901, nous aurons un excédent de 15 millions d'hectolitres. Cet excédent constituera un stock normal, surtout si, comme on le prévoit, la prochaine récolte n'est pas très abondante.

Instrument de spéculation

La régularité des cours du blé est, pour le cultivateur, la première condition de prospérité. L'agriculture est toujours victime de l'instabilité des prix des céréales. Les promoteurs du bon d'importation voient dans cette institution un régulateur des cours du blé. Ils pensent que, dans les années

de surproduction, on exportera l'excédent inutile à l'aide du bon, et que, dans les années déficitaires, on importera les quantités nécessaires à la consommation à l'aide de l'admission temporaire. C'est là une conception très rationnelle mais purement théorique.

Dans son très intéressant rapport, présenté à la sous-Commission des Douanes, l'honorable M. Debussy a écrit les lignes suivantes, auxquelles nous donnons notre entière approbation :

« La proposition de M de Pontbriand présente certains dangers. Elle favorise la sortie des blés et farines, au point de nous faire craindre que ces sorties ne soient parfois exagérées, et qu'il n'en résulte dans l'avenir une situation mauvaise de notre marché, dont les consommateurs, surtout, auraient à supporter les conséquences; de plus, les résultats en seraient assurément coûteux pour le Trésor, surtout dans la première année de son application, puisque nous avons des stocks importants. Les débours du Trésor rentreraient probablement dans un avenir prochain; mais nous avons à craindre que cela jette un certain trouble dans notre budget. »

Ces critiques s'adressent également à la proposition adoptée par la Commission des Douanes. Vainement, l'honorable rapporteur ajoute-t-il :

« Il nous paraît nécessaire que les sorties soient effectuées prudemment, afin de ne troubler ni notre marché intérieur, ni notre budget, et de ne pas peser, par des sorties trop brusques, sur le cours du marché du monde. »

Nous nous permettons de demander à l'honorable M. Debussy pourquoi, dans le système adopté par la Commission, les sorties seront toujours effectuées prudemment; pourquoi notre marché intérieur ne sera pas troublé par la spéculation; comment seront empêchées les exportations trop brusques pesant sur le cours du marché du monde? Aucun pouvoir ne peut empêcher les imprudences ou les calculs des exportateurs.

Il serait facile d'indiquer les opérations que la spéculation aura intérêt à faire pour troubler les cours et pour profiter de ce trouble au préjudice de l'agriculture. Les partisans du bon d'importation reprochent à l'admission temporaire d'être un instrument de spéculation. Ils donnent à l'agiotage un instrument bien plus dangereux; car, avec le régime de l'admission temporaire, l'importateur court le risque d'avoir à payer 7 francs par quintal de blé importé et non exporté, tandis que l'exportateur, porteur du bon d'importation, touche une prime et ne court d'autre risque que celui de limiter ses bénéfices immédiats. — Les auteurs de la proposition de loi ont dû prévoir eux-mêmes l'hypothèse de la suspension du bon d'importation. Ils donnent au Gouvernement le pouvoir de suspendre la prime à l'expor-

tion. Sans doute cette restriction est nécessaire. Mais elle fait peser une bien lourde responsabilité sur le Gouvernement qui, après avoir, pendant des mois et des années peut-être, payé une prime à chaque exportateur de blé ou de farine, suspendra tout à coup cette prime. Ce n'est pas tout. Cette mesure de suspension du bon sera, dans les moments critiques, une incitation à l'activité des exportateurs qui prévoieront que le Gouvernement fera, à bref délai, usage de son droit de suspension. Et lorsque le Gouvernement usera du pouvoir que la loi lui confère, à quelles récriminations ne sera-t-il pas exposé ?

Valeur du bon pour le cultivateur

Le bon d'importation aura une valeur nominale de 7 francs. Il coûtera réellement 7 francs au Trésor. Que rapportera-t-il au cultivateur. Prenons un fait précis et voyons les résultats de l'opération. Laissant à dessein de côté les prix du marché de Paris, nous prenons les cours du blé en France, le 15 février 1900. A cette date, cette céréale vaut 19 francs à Chartres, à Douai, à Yvetot, à Toulouse. Elle vaut 16 francs à la cote anglaise. Un fermier de Beauce, de Normandie ou de Flandre veut exporter. Il vend forcément son blé au prix de l'étranger, soit 16 francs. Il a à dépenser 2 francs pour prix de courtage, de transport, d'assurance, etc. Il touche donc 14 francs net pour son blé et 7 francs pour son bon d'importation, total 21 francs. Il aurait touché 19 francs à Chartres, à Douai ou à Yvetot ; il a donc 2 francs de bénéfices. Mais nous supposons qu'il a trouvé à vendre son bon 7 francs. C'est peu vraisemblable ! — Il est d'ailleurs reconnu par les partisans du bon d'importation que le cultivateur n'exportera que très rarement, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire des Syndicats agricoles. Il exportera généralement par l'entreprise du minotier qui lui aura acheté son grain, ou par celle du commissionnaire-exportateur. Ces industriels et ces négociants devront réaliser un bénéfice ; ils ne donneront donc au cultivateur, comme équivalence du bon d'importation, qu'une somme inférieure à celle de 2 francs. C'est pour lui allouer éventuellement ce profit que le législateur aura, de ses propres mains, forgé l'arme la plus puissante qui ait jamais été mise aux mains de la spéculation et qu'il aura inconsciemment organisé « le baccarat des blés ! »

Exemple de l'Allemagne

En Allemagne, l'usage de l'admission temporaire est une faveur accordée à quelques privilégiés. La loi allemande du 14 avril 1894 a créé le bon d'importation pour faciliter le commerce des blés et les échanges de cette céréale à travers l'Allemagne. En France, la suppression des zones a permis à l'admission temporaire de régulariser la consommation du blé entre le Nord

et le Midi. Nous n'insistons pas sur la différence des textes de la loi allemande et de la proposition de loi que nous examinons. Mais nous constatons que la situation de l'Allemagne, au point de vue de la production du blé, est essentiellement différente de celle de la France. Cette production est régulièrement déficitaire en Allemagne.

Ce déficit est toujours considérable. Il dépasse annuellement 30 0/0 de la production. La plus grande récolte de blé en Allemagne a été celle de l'année 1898 : elle s'est élevée à 32 929.450 quintaux. Depuis 1892, les importations de froment en Allemagne, au commerce spécial, n'ont été qu'une seule fois inférieure à 11 millions de quintaux. Il faut remarquer que les importations augmentent considérablement depuis 1894 c'est-à-dire depuis l'institution du bon d'importation. Cet accroissement des importations en Allemagne est normal, puisque la production de ce pays n'augmente pas, tandis que son exportation se développe. Telle n'est pas la situation de la France, où la production augmente et où l'importation diminue. Mais le législateur allemand a prévu l'époque bien lointaine où, dans ce pays, l'exportation serait supérieure à l'importation. A ce moment, le Conseil fédéral pourra, par un simple arrêté, déclarer que les bons ne sont plus applicables aux denrées coloniales. Ainsi, la proposition de loi soumise à la Chambre, qui, dans la pensée de ses auteurs, est faite pour les années où nous aurons une surproduction de blé, où, par conséquent, nos exportations seront supérieures à nos importations, cette proposition de loi est faite pour l'hypothèse où la loi allemande, qui nous sert de modèle, cessera d'être appliquée.

On ne saurait mieux dire ; et chacune des démonstrations de M. Graux est sans réplique.

L'erreur des partisans de la prime d'exportation est de croire que, le jour où leur loi entrerait en vigueur, le blé conserverait en France son cours actuel, augmenté de la valeur totale de la prime de 7 francs ; — qu'il vaudrait 27 francs, par exemple, si le cour intérieur était de 20 francs.

A la vérité, il en irait tout autrement. Ce jour-là, le blé tomberait au cours du marché mondial, augmenté de la valeur du bon de prime. Toute la question est donc de savoir ce que vaudrait le bon de prime ?

Dans la réponse qu'il tente aux objections de M. Georges Graux, M. Debussy affirme que ce bon d'exportation conserverait sûrement « une valeur qui ne pourrait varier que de quelques centimes. »

Cette affirmation, M. Debussy ne l'appuie d'aucune preuve : et pour cause.

L'honorable député sait fort bien que, s'il admettait, pour un instant, la dépréciation de ce bon dans une mesure supérieure à « quelques centimes », tout son système s'écroulerait. D'où son affirmation.

Or, il est toute évidence pour nous que ce bon deviendrait l'objet d'une spéculation dont les importateurs de café, de thé et de cacao seraient les maîtres absolus. Il leur suffirait de s'entendre — et quoi de plus facile, en raison de leur petit nombre — pour se refuser à les prendre à n'importe quel prix, pendant un mois, deux mois s'il le fallait, de façon à en avilir le cours. Une fois la baisse acquise, la dépréciation resterait. Et rien n'y pourrait faire obstacle : le profit de cette manœuvre pour les importateurs apparaît trop clairement pour que le doute sur ce point soit possible.

Quelle serait alors la situation de l'exportateur de blé ? Le blé dont il trouverait, par exemple, 20 francs en France, ne lui serait acheté que 16 francs dans les ports anglais ; encore aurait-il à faire la dépense de son transport, à subir les frais de commission et de courtage, frais que nous réduisons à 2 francs pour les cultivateurs les mieux placés pour l'exportation. Ce n'est déjà plus 16 francs qu'il en retirerait, mais 14 francs au grand maximum — s'il ne trouve alors que 3 ou 4 francs de son bon — et ce prix, encore une fois, nous semble un maximum — quelle belle opération il aura faite ! Supposons même que son bon ne soit déprécié que d'un franc, ce qui est inadmissible, il se serait donné beaucoup de peine pour retrouver sur le marché de Londres l'équivalent du prix qu'il aurait réalisé sur le marché français.

Ce qui est certain, c'est que le bon d'importation constituera le Trésor en perte de 7 francs ; ce qui ne l'est pas moins, c'est que s'il y a un bénéfice pour quelqu'un dans l'affaire, ce bénéfice sera pour l'importateur de café, de thé et de cacao, et non pour l'agriculteur à qui l'on aura donné à boire dans un verre vide.

Comme le dit M. Georges Graux, la proposition Debussy deviendra, « l'arme la plus puissante qui ait jamais été mise aux mains de la spéculation » : les partisans de ce projet auront inconsciemment organisé le « baccarat des blés ».

Les avis qui nous viennent de la Chambre nous donnent à penser, d'ailleurs, que ce projet n'a plus aujourd'hui aucune chance d'y rencontrer une majorité.

Les importateurs de café, de thé et de cacao peuvent en faire leur deuil.

Quant à l'agriculture, qu'elle n'en ait aucun regret. Le remède qu'on lui faisait entrevoir ne pouvait qu'aggraver le mal dont elle souffre.

P. SINCENY.

La Société d'Agriculture m'avait chargé de faire un rapport sur la question du blé qui est très agitée en ce moment au Parlement et dans les Sociétés d'Agriculture.

J'ai pensé bien faire en donnant ici un article de la *Réforme économique* qui contient les parties les plus essentielles du rapport de M. Graux, président de la Commission des Douanes.

J'y ajoute seulement le reproche que M. Méline a fait à l'agriculture de ne pas être assez commerçante et de laisser la spéculation peser à certains moments sur les cours pour les relever à d'autres. Malgré les progrès de l'agriculture, les mauvaises années suivent les bonnes années et si, dans ces dernières, la production du blé peut arriver à être supérieure à la consommation, il n'en est pas de même dans les années mauvaises. Il faudrait donc que la surproduction d'une année supérieure pût être reportée sur l'exercice de la mauvaise année. Le commerce n'a pas d'intérêt à pratiquer cette forme de report, il préfère de beaucoup se servir de l'importation étrangère dont il dispose plus facilement ; il préfère réclamer, en cas de disette, la suppression des droits de douane qui donne lieu à des différences de cours et, par suite, à des bénéfices très larges à son profit ; il préfère se servir de l'admission temporaire pour appuyer sur les cours à un moment donné, sauf à les relever à d'autres ; si la régularité des cours, comme le dit M. Graux, est d'intérêt général aussi bien du producteur que du consommateur, ce n'est pas l'intérêt du commerce.

Il serait donc utile, comme le dit M. Méline, que l'agriculture fût plus commerçante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle l'était autrefois, lorsque la France était réduite à ses propres ressources en blé ; elle a été complètement découragée lorsque les importations étrangères sont venues dérouter tout ses calculs. Elle peut le redevenir ; d'une part, elle est protégée par un droit de 7 francs qui a fait ses preuves et qu'on ne s'exposera guère maintenant à supprimer ; d'autre part, les informations sur la récolte en France, sur celles des autres pays producteurs abondent et deviennent de plus en plus précises.

L'agriculture peut donc s'organiser pour répartir, quand cela sera utile, l'excédant d'une récolte sur la mauvaise année qui la suit ou qui la suivra à peu d'intervalle comme l'expérience le démontre. De cette manière, les cours se maintiendront dans les années abondantes, ils ne s'élèveront plus autant dans les années mauvaises, l'importation étrangère sera écartée à peu près complètement, l'argent français restera en France et ce au grand avantage du producteur, du consommateur et d'une manière générale de la richesse publique.

LÉON MARTIN.

Statistiques agricoles.

ÉPOQUES	Blés, Farines, Pain.										MOUVEMENT général DES CÉRÉALES
	BLÉS			FARINES				PAIN			
	Cote officielle	Marché libre.	%	Farine fleur.	Marque Corbeil	Toutes Marques	%	Taxe officielle à Paris.	%		
100 kil.	100 kil.		100 kil.	100 kil.	100 kil.		le kilog.	%	%		
1890.....	25 44	25 16	100	35 83	37 05	36 42	100	0 74	100	100	
1891.....	27 65	27 59	109	38 89	40 51	39 89	109	0 79	107	104	
1892.....	23 24	23 16	92	33 08	35 56	34 92	95	0 72	97	89	
1893... ..	20 92	20 97	83	28 96	31 97	31 33	84	0 66	89	88	
1894.....	19 21	19 43	76	26 66	29 45	28 81	78	0 62	84	83	
1895.....	19 14	18 85	75	27 29	29 93	29 13	79	0 63	85	76	
1896											
1 ^{er} trimestre.	18 60	18 61	73	25 95	28 90	28 26	75	0 61	82	74	
2 ^e —	19 01	18 61	74	25 36	28 25	27 80	74	0 60	81	75	
3 ^e —	18 72	18 40	73	25 45	28 10	27 46	74	0 60	81	74	
4 ^e —	21 20	20 41	82	28 75	31 08	30 44	77	0 64	86		
Année	19 38	19 »	75	26 38	29 08	28 45	77	0 61	82		
1897											
1 ^{er} trimestre.	22 05	21 96	87	29 61	32 55	31 91	86	0 67	90		
2 ^e —	22 71	22 56	89	28 79	32 88	32 24	86	0 67	90	84	
3 ^e —	27 16	26 97	107	35 49	38 68	38 04	103	0 74	100	97	
4 ^e —	29 58	29 65	115	39 41	42 19	41 55	113	0 81	109	106	
Année	25 37	25 28	100	33 32	36 57	35 93	97	0 72	97	93	
1898											
1 ^{er} trimestre.	28 82	29 07	114	39 32	41 76	41 12	112	0 81	109	106	
2 ^e —	29 24	29 65	116	40 42	43 03	42 39	115	0 85	115	113	
3 ^e —	22 50	22 81	89	33 62	35 6	34 52	95	0 73	99	92	
4 ^e —	21 47	21 39	85	29 81	31 83	31 20	85	0 67	90	87	
Année	25 50	25 73	101	35 78	37 94	37 30	102	0 76	103	99	
1899											
Janvier	21 53	21 75	86	28 90	31 04	30 40	83	0 64	86	86	
Février	22 03	21 71	86	28 71	31 21	30 57	83	0 65	88	87	
Mars.....	20 67	20 65	82	27 10	30 66	30 02	80	0 65	88	85	
Avril.....	21 01	21 03	83	27 32	30 57	29 93	83	0 64	86	85	
Mai.....	20 87	20 55	82	27 62	30 52	29 75	83	0 64	86	85	
Juin.....	20 09	19 87	83	27 10	29 94	29 30	79	0 63	85	84	
Juillet.....	20 22	20 37	80	28 08	29 94	29 30	80	0 63	85	84	
Août.....	19 63	19 50	77	27 13	29 46	29 27	79	0 63	85	84	
Septembre...	19 35	19 15	76	26 02	28 69	27 94	75	0 62	84	82	
Octobre....	18 66	18 62	73	24 69	28 11	27 36	77	0 61	82	82	
Novembre...	17 74	17 93	70	23 81	27 74	26 99	72	0 60	81	80	
Décembre...	18 32	17 79	71	24 12	27 66	26 91	72	0 59	80	79	
Année	20 02	19 92	79	27 62	29 54	28 88	77	0 63	85	83	
1900											
Janvier.....	18 70	18 95	74	24 65	28 01	27 26	73	0 60	81	80	
Février.....	20 09	20 15	79	26 20	29 47	28 72	76	0 61	82	82	

ÉPOQUES	Seigle, Avoine, Orge.								MOUVEMENT général DES CÉRÉALES
	SEIGLE			AVOINE			ORGE		
	Cote officielle	Marché libre.	%	Cote officielle	Marché libre.	%	Marché libre.	%	
	100 kil.	100 kil.		100 kil.	100 kil.		100 kil.		%
1890.....	16 31	16 20	100	19 53	19 63	100	20 39	100	100
1891.....	18 84	19 11	117	18 21	18 35	93	18 81	92	104
1892.....	16 58	16 20	101	15 36	15 50	79	14 84	76	89
1893.. .. .	14 03	13 38	84	19 39	20 03	101	18 44	90	88
1894.	12 50	12 40	77	19 47	20 51	102	16 58	81	83
1895.....	10 89	10 48	65	15 66	16 16	81	14 56	71	76
1896									
1 ^{er} trimestre.	10 59	10 69	65	14 76	15 29	77	15 18	74	74
2 ^e —	10 83	10 79	66	15 92	16 12	82	15 17	74	75
3 ^e —	10 99	10 87	67	14 96	15 95	79	14 74	72	74
4 ^e —	14 01	13 82	86	15 21	15 63	79	15 55	76	
Année	11 60	11 54	71	15 21	15 75	79	15 16	74	
1897									
1 ^{er} trimestre.	14 44	13 96	87	16 10	16 50	83	15 46	75	
2 ^e —	14 12	13 78	86	15 86	15 86	81	14 64	72	84
3 ^e —	16 82	16 41	102	16 96	17 43	88	17 11	84	97
4 ^e —	18 »	18 03	111	18 »	18 90	94	18 91	93	106
Année	15 84	15 54	96	16 73	17 7	86	16 54	81	93
1898									
1 ^{er} trimestre.	17 54	17 85	109	19 74	19 68	101	18 52	91	106
2 ^e —	19 70	19 55	121	22 20	22 21	113	19 64	96	113
3 ^e —	13 89	13 92	86	19 45	20 42	102	17 08	84	92
4 ^e —	14 59	14 36	89	17 02	17 32	88	17 50	85	87
Année	16 43	16 42	101	19 60	19 91	101	18 18	89	99
1899									
Janvier	14 40	14 31	88	16 84	17 06	86	17 50	85	86
Février	14 58	14 25	89	17 11	17 56	88	17 75	87	87
Mars	13 80	13 85	87	17 04	17 57	88	18 »	88	85
Avril	13 67	13 93	85	16 95	17 65	88	17 75	87	85
Mai	13 88	13 95	86	17 42	17 92	90	17 65	86	85
Juin	13 54	13 59	83	17 78	18 15	92	17 37	85	84
Juillet	13 72	13 43	83	18 13	18 43	93	17 »	83	84
Août	13 63	13 50	83	17 77	18 25	92	17 65	86	84
Septembre . .	14 »	13 96	86	16 97	17 28	87	17 71	87	82
Octobre	14 18	14 02	87	16 80	17 22	87	17 55	86	82
Novembre . . .	13 92	13 90	83	16 69	17 12	86	17 31	85	80
Décembre . . .	13 83	13 54	84	16 58	17 21	86	16 71	82	79
Année	13 93	13 85	85	17 06	17 61	88	17 56	87	83
1900									
Janvier	14 05	13 75	85	16 38	17 10	85	17 15	84	80
Février	13 87	13 78	86	17 15	17 62	89	17 12	84	82

ÉPOQUES	Viandes en gros.												MOUVEMENT général DE LA VIANDE
	BŒUF			VEAU			MOUTON			PORC			
	La Villette.	Halles central.	o/o	La Villette.	Halles central.	o/o	La Villette.	Halles central.	o/u	La Villette.	Halles central.	o/o	
le kil.	le kil.		le kil.	le kil.		le kil.	le kil.		le kil.	le kil.		o/o	
1890.	1 65	2 70	100	2 12	1 92	00	2 09	1 78	100	1 44	1 37	100	100
1891.	1 67	2 80	103	2 17	1 80	98	2 15	1 90	105	1 45	1 38	101	102
1892.	1 60	2 50	94	2 08	1 88	98	2 02	1 88	101	1 45	1 35	100	98
1893.	1 59	2 50	94	2 12	2 06	103	1 96	1 69	94	1 46	1 32	99	97
1894.	1 79	2 55	100	2 27	1 98	105	2 12	1 88	103	1 73	1 58	118	106
1895.	1 63	2 50	95	2 17	1 98	103	2 09	1 93	104	1 66	1 63	117	105
1896													
1 ^{er} trimestre.	1 53	1 77	76	2 22	1 84	100	1 95	1 86	98	1 22	1 20	86	90
2 ^e —	1 51	2 07	82	1 95	1 69	99	1 91	1 89	98	1 08	1 07	76	86
3 ^e —	1 49	1 75	74	1 67	1 51	79	1 98	1 84	98	1 09	1 09	77	82
4 ^e —	1 47	1 64	71	1 79	1 70	86	1 89	1 80	95	1 63	1 04	73	81
Année	1 50	1 81	76	1 91	1 69	89	1 93	1 85	97	1 10	1 10	78	85
1897													
1 ^{er} trimestre.	1 45	1 77	74	2 13	1 89	99	1 84	1 85	95	1 11	1 08	77	86
2 ^e —	1 51	2 25	86	1 97	1 77	92	1 85	1 79	94	1 13	1 17	82	88
3 ^e —	1 48	2 08	82	1 74	1 62	83	1 80	1 92	95	1 37	1 42	99	90
4 ^e —	1 37	1 67	70	1 85	1 61	85	1 79	1 68	89	1 17	1 15	82	81
Année	1 47	1 94	78	1 92	1 72	90	1 82	1 81	94	1 20	1 20	80	87
1898													
1 ^{er} trimestre.	1 40	1 67	70	1 93	1 60	87	1 77	1 62	87	1 27	1 18	86	82
2 ^e —	1 46	1 84	76	1 87	1 54	84	1 86	1 73	93	1 53	1 48	107	90
3 ^e —	1 37	1 63	69	1 82	1 51	82	1 81	1 69	90	1 53	1 41	104	86
4 ^e —	1 35	1 67	69	1 84	1 61	85	1 83	1 69	94	1 27	1 24	89	83
Année	1 39	1 70	70	1 87	1 56	85	1 82	1 68	90	1 40	1 32	98	86
1899													
Janvier	1 47	1 70	73	2 07	1 65	92	1 91	1 55	89	1 52	1 30	100	88
Février	1 46	1 82	75	2 07	1 72	94	1 91	1 76	94	1 67	1 47	110	93
Mars.	1 46	1 75	74	1 97	1 72	91	1 88	1 75	94	1 57	1 45	107	91
Avril.	1 47	1 82	75	2 07	1 67	92	1 96	1 77	96	1 56	1 43	106	92
Mai.	1 49	2 15	83	2 04	1 90	97	1 94	1 60	91	1 54	1 48	107	94
Juin.	1 44	2 08	81	1 92	1 71	90	1 91	1 75	94	1 49	1 55	107	93
Juillet.	1 40	1 88	75	1 76	1 37	77	1 87	1 89	96	1 50	1 30	100	87
Août.	1 38	1 73	71	1 83	1 59	84	1 84	1 75	93	1 50	1 55	107	89
Septembre. .	1 38	1 70	70	1 80	1 54	83	1 85	1 85	95	1 47	1 44	103	88
Octobre.	1 40	1 70	71	1 80	1 48	81	1 76	1 83	93	1 44	1 41	101	86
Novembre. .	1 43	1 50	67	1 83	1 54	83	1 86	1 88	97	1 47	1 39	102	87
Décembre. .	1 40	1 45	68	1 88	1 46	82	1 87	1 72	92	1 45	1 33	99	84
Année	1 43	1 77	73	1 93	1 61	87	1 88	1 76	94	1 51	1 42	104	89
1900													
Janvier	1 29	1 67	68	1 72	1 63	83	1 73	1 85	92	1 35	1 35	96	85
Février	1 36	1 35	62	1 89	1 72	89	1 95	1 63	92	1 45	1 39	101	86

ÉPOQUES	Sucres de betterave.							Alcool.		
	SUCRES BRUTS			SUCRE RAFFINÉ			ÉCART entre len ^{os} et le raffiné impôt non compris.	MOUVE- MENT général du SUCRE	ALCOOLS	
	Blanc.	Roux.	%	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	%			3/6 Nord.	%
100 kil.	100 kil.		100 kil.	100 kil.			Hectol.			
1890.....	35 28	32 19	100	106 18	105 22	100	10 90	100	35 75	100
1891.....	36 88	35 62	107	107 09	106 09	101	10 21	104	41 47	116
1892.. . . .	38 64	37 63	113	105 17	104 17	99	6 53	106	47 03	132
1893... . . .	42 62	40 51	123	113 68	112 84	107	11 06	115	44 »	123
1894.....	32 50	30 78	94	105 16	104 16	99	12 66	96	33 63	94
1895.. . . .	28 62	27 05	82	99 53	98 53	94	10 91	88	31 15	87
1896										
1 ^{er} trimestre..	32 76	31 »	94	103 43	102 65	97	10 67	95	31 34	87
2 ^e — ..	31 76	30 89	93	102 67	101 97	97	10 91	95	30 97	86
3 ^e — ..	30 45	27 52	86	99 32	98 82	94	8 87	90	29 80	83
4 ^e — ..	26 82	25 19	77	98 33	97 83	93	11 51	85	31 19	87
Année	30 45	28 65	88	100 89	100 32	95	10 44	91	30 82	86
1897										
1 ^{er} trimestre..	26 13	24 81	75	96 28	95 78	91	10 15	83	32 77	92
2 ^e — ..	25 38	24 76	75	95 66	95 16	90	10 28	82	37 66	105
3 ^e — ..	26 21	25 75	77	96 27	95 77	91	10 06	84	39 24	110
4 ^e — ..	29 44	27 34	84	98 57	98 07	93	5 13	88	42 77	120
Année	26 79	25 66	78	96 69	95 19	91	5 90	84	38 11	106
1898										
1 ^{er} trimestre..	31 57	28 86	90	102 05	101 55	96	6 48	93	44 15	123
2 ^e — ..	31 92	29 98	92	103 25	102 75	97	7 33	94	48 76	136
3 ^e — ..	30 15	29 47	89	103 98	103 48	98	9 83	93	47 71	133
4 ^e — ..	31 06	30 16	91	105 88	105 38	100	10 82	95	43 18	121
Année	31 17	29 61	90	103 79	103 29	98	8 62	94	45 95	128
1899										
Janvier	28 80	28 46	86	103 78	103 28	98	9 98	92	44 25	124
Février	29 44	29 17	87	104 43	103 91	98	10 99	92	44 61	125
Mars.....	30 52	30 29	90	104 74	104 24	99	10 22	94	44 96	126
Avril	32 35	32 03	95	106 06	105 56	100	9 71	97	45 38	128
Mai.....	33 04	32 92	98	106 50	106 »	101	9 46	99	40 84	116
Juin.....	34 73	34 20	102	106 34	105 84	101	7 61	101	42 14	119
Juillet	36 62	34 50	105	106 40	105 90	101	5 78	103	44 10	124
Août.....	39 22	35 08	110	106 75	106 25	101	3 53	106	46 66	130
Septembre..	33 65	32 »	97	105 19	104 69	99	7 54	98	39 08	109
Octobre.....	27 93	27 53	82	103 69	103 19	98	11 76	90	35 72	100
Novembre..	28 08	27 71	83	104 »	103 50	98	11 92	90	36 23	101
Décembre...	28 38	28 »	83	103 52	103 02	98	11 14	90	36 88	103
Année	31 83	31 03	93	105 10	104 61	99	9 24	91	41 74	117
1900										
Janvier	28 82	28 50	85	103 50	103 »	98	10 68	91	37 40	105
Février ...	29 59	29 26	87	103 50	103 »	98	9 91	92	38 35	107

ÉPOQUES	Sirops, Féculés.				Beurre, Margarine.				Fourrages.			
	SIROPS		FÉCULES		BEURRE		MARGARINE		PAILLE		FOIN	
	Cristal 44°	%	100 kil. f	%	Moyen	%	Oléo.	%	100 kil. f	%	100 kil. f	%
1890.	42 »	100	34 »	100	3 15	100	»	»	36 25	100	50 »	100
1891.	43 »	102	34 25	101	3 20	102	»	»	36 75	101	52 »	104
1892.	42 50	101	32 75	96	3 90	124	»	»	37 »	102	67 »	134
1893.	36 25	86	27 75	82	4 20	133	»	»	56 75	156	89 25	178
1894.	37 75	85	25 62	75	3 25	103	»	»	42 50	117	75 50	151
1895.	35 25	84	24 25	71	2 80	89	»	»	36 »	99	54 »	108
1896												
1 ^{er} trimestre..	37 50	89	23 67	66	2 85	89	61 22	87	25 33	70	47 50	95
2 ^e — ..	37 50	89	25 08	74	2 23	71	52 67	75	28 17	78	54 50	109
3 ^e — ..	38 67	92	24 92	73	2 55	81	51 78	73	28 33	78	54 17	109
4 ^e — ..	39 »	93	27 »	79	3 07	97	74 17	105	29 »	89	60 »	120
Année	38 17	91	25 17	74	2 67	85	59 96	85	27 71	76	53 72	107
1897												
1 ^{er} trimestre..	39 »	93	27 33	81	2 88	89	62 21	88	27 33	75	59 67	119
2 ^e — ..	39 »	93	27 17	80	2 72	86	69 83	99	29 33	81	60 »	120
3 ^e — ..	37 33	88	26 41	78	2 56	81	73 25	104	29 67	82	56 67	113
4 ^e — ..	37 75	90	28 91	85	2 93	93	73 33	104	30 67	84	54 66	109
Année	38 25	91	27 45	81	2 77	87	69 65	99	29 25	81	57 75	115
1898												
1 ^{er} trimestre..	39 58	94	32 52	96	3 11	99	68 67	97	30 81	85	53 08	106
2 ^e — ..	40 »	95	32 82	96	2 90	92	76 33	108	40 08	119	45 10	91
3 ^e — ..	38 33	93	30 61	90	2 85	89	72 42	103	35 38	97	44 92	90
4 ^e — ..	40 34	96	31 19	92	3 37	107	77 17	109	26 08	72	50 66	101
Année	39 56	94	31 78	93	3 06	97	73 65	104	33 09	91	48 44	97
1899												
Janvier	40 50	96	33 »	97	3 22	102	82 »	116	23 25	64	48 50	97
Février	40 50	96	34 40	101	3 26	103	90 »	127	22 75	63	48 50	97
Mars.	40 50	96	34 40	101	3 02	96	91 »	129	22 75	63	48 50	97
Avril	40 50	96	34 »	100	3 17	100	85 50	121	23 75	63	48 50	97
Mai.	40 »	95	33 75	99	2 80	89	83 50	118	22 75	65	49 25	98
Juin	40 50	96	33 62	99	2 38	76	86 »	122	23 »	63	46 »	92
Juillet	40 50	96	33 50	98	2 78	87	87 »	123	23 »	63	42 50	85
Août.	40 50	96	31 75	93	3 17	102	88 »	125	27 »	74	42 50	85
Septembre. . .	40 50	96	30 75	90	3 20	102	96 »	136	26 75	74	51 25	102
Octobre	40 50	96	32 33	95	3 64	115	104 33	148	28 33	78	52 83	106
Novembre. . .	40 50	96	29 50	87	4 35	138	99 33	141	28 16	78	51 50	103
Décembre. . .	40 50	96	27 75	82	4 73	150	110 »	156	27 25	75	51 75	103
Année	40 46	96	32 37	95	3 31	105	93 86	133	24 89	69	48 45	97
1900												
Janvier	45 »	107	28 50	84	4 44	141	103 »	146	27 50	76	50 »	100
Février	44 33	105	29 »	85	4 38	139	92 33	131	27 83	77	51 66	103

Non coté avant 1896.

Statistiques des principaux produits Agricoles et de leurs dérivés.

Statistiques diverses relatives au Blé et à la Farine

CAMPAGNES	PRODUCTION				PART de la France.	PRIX		IMPORTATIONS PAR CAMPAGNE				EXPORTATION		RÉGIME DOUANIER DU BLÉ en France
	UNIVERSELLE		FRANÇAISE			MOYEN en France.		d'Algérie, Tunisie.	de l'étranger.	Totales.	0 0	BLÉ	FARINES	
	Tonnes	0/0	Tonnes.	0/0		100 kil.	0/0	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	0 0	Quint.	Quint.	
1889-90.....	571.822	100	83.231	100	14 5	24.24	100	122.892	782.085	904.927	100	9.332	87.571	5 fr. (du 1 ^{er} août 1889) au 9 juillet 1891. 3 fr.) du 10 juillet 1891) au 31 mai 1892. 5 fr. (du 1 ^{er} juin 1892) au 26 février 1894. 7 fr. (du 27 février 1894) au 3 mai 1898. 0 fr.) du 4 mai 1898) au 30 juin 1898. 7 fr. depuis le 1 ^{er} juillet 1898.
1890-91.....	579.037	101	89.734	108	15 5	26.48	109	213.526	981.329	1.194.856	132	4.468	68.978	
1891-92.....	563.250	98	58.509	70	10 3	25.42	105	128.563	2.838.773	2.967.337	328	9.724	400.144	
1892-93.....	596.267	104	84.567	101	14 2	21.70	89	69.932	568.968	638.901	70	8.396	189.738	
1893-94.....	601.251	105	75.581	91	12 5	20.38	84	43.745	1.459.030	1.502.776	165	43.708	245.567	
1894-95.....	680.263	119	93.671	112	13 8	18.36	75	201.220	366.816	568.037	63	12.252	130.210	
1895-96.....	655.812	113	92.424	111	14 1	18.49	76	131.498	135.786	267.284	29	18.837	173.351	
1896-97.....	622.657	109	92.607	111	14 8	21.07	87	71.362	37.635	108.941	12	8.001	190.788	
1897-98.....	588.259	103	65.924	79	11 2	29.31	121	77.156	2.256.411	2.333.564	257	11.180	345.778	
1898-99.....	737.025	129	99.312	119	13 4	20.96	86	168.253	11.128	179.381	39	14.102	233.093	
1899-1900.....	687.880	120	99.732	120	14 5	»	»	»	»	»	»	»	»	

Stocks des Blés et Farines

sur le Marché de Paris (Chiffres en quintaux).

ÉPOQUES	BLÉ			FARINES		
	99-1900	98-99	97-98	99-1900	98-99	97-98
Fins.....						
Sept.....	145.000	26.900	14.250	173.723	57.912	127.157
Octobre..	206.000	40.250	16.750	215.778	43.607	97.817
Novemb..	178.250	68.250	6.750	220.911	31.827	125.016
Décemb..	176.000	76.500	24.750	258.146	35.543	132.477
Janvier..	165.750	54.750	18.000	277.437	47.361	118.183
Février..	»	91.750	22.750	»	59.385	108.101
Mars....	»	53.000	14.250	»	79.125	95.466
Avril....	»	19.500	27.750	»	79.934	87.038
Mai.....	»	35.250	25.000	»	79.119	91.374
Juin....	»	55.250	32.500	»	92.762	54.175
Juillet..	»	46.750	43.250	»	111.016	58.922
Août....	»	29.250	22.750	»	137.792	43.586

Mouvement des Importations mensuelles des Blés et Farines

pendant les 3 dernières Campagnes (Chiffres en quintaux).

ÉPOQUES	BLÉS									FARINES		
	1899-1900			1898-1899			1897-1898			99-1900	98-99	97-98
	d'Algérie et Tunisie.	de l'é- tranger	Total	d'Algérie et Tunisie.	de l'é- tranger	Total.	Algérie et Tunisie.	de l'é- tranger	Total.			
Aug.	44.146	2.367	46.513	169.709	8.085	177.794	156.373	224.788	381.161	14.759	4.333	19.067
Sept.....	103.870	6.829	110.699	187.786	6.366	194.152	218.559	686.817	905.370	13.985	2.864	9.708
Octobre..	134.309	8.097	142.406	197.330	16.205	213.535	131.230	996.457	1127.687	16.037	7.767	14.063
Novemb..	89.970	9.785	99.755	189.422	13.776	203.198	98.751	1070.182	1168.933	26.957	10.522	10.067
Décemb..	50.028	9.020	59.048	124.284	34.317	158.601	32.434	1121.867	1154.301	19.464	19.477	12.316
Janvier..	52.230	3.654	55.884	98.939	7.111	106.050	31.195	1222.381	1253.576	25.263	19.771	15.068
Février..	»	»	»	113.490	5.036	123.526	14.987	1294.455	1309.442	»	12.292	14.257
Mars....	»	»	»	111.677	6.848	123.526	14.987	1294.455	1309.442	»	25.393	12.645
Avril....	»	»	»	138.376	4.211	142.587	9.149	1776.252	1785.401	»	14.034	15.572
Mai.....	»	»	»	139.066	3.802	142.868	16.322	2587.199	2603.521	»	11.706	18.167
Juin....	»	»	»	150.362	2.657	153.019	6.795	3886.837	3893.632	»	17.965	176245
Juillet..	»	»	»	57.094	2.870	55.964	34.744	5880.174	5914.918	»	13.291	85.554

Statistiques Sucrières des dix dernières Campagnes.

CAMPAGNES (1 ^{er} septembre au 31 août.)	PRODUCTION UNIVERSELLE						PRODUCTION FRANÇAISE ET COLONIALE					PRIX MOYEN (impôt non compris)							
	SUCRE de betterave.		SUCRE de canne.		Totale.		STOCKS au 1 ^{er} sept.	Colonies franc.		France.		Totale.	0/0	STOCKS au 1 ^{er} sept.		BRUT		RAFFINÉ	
	Tonnes.	0/0	Tonnes.	0/0	Tonnes.	0/0		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	0/0			Tonnes.	100 kil.	0/0	100 kil.	0/0	100 kil.
1889-90.....	3.553.000	100	2.138.000	100	5.691.000	100	417.000	107.072	699.365	806.437	100	73.777	34 91	100	43 57	100			
1890-91.....	3.640.000	102	2.597.000	121	6.237.000	111	290.000	95.000	615.242	710.351	88	76.459	36 34	104	46 92	98			
1891-92.....	3.445.000	96	2.285.000	107	6.230.000	101	358.000	93.613	577.821	671.436	83	103.352	38 25	110	45 24	95			
1892-93.....	3.444.000	96	2.769.000	129	6.113.000	112	432.000	110.551	523.366	633.917	78	112.840	43 13	123	52 24	110			
1893-94.....	3.786.000	106	3.260.000	152	7.046.000	129	398.000	109.717	514.788	624.505	77	125.822	35 69	102	48 59	107			
1894-95.....	4.691.000	132	3.137.000	141	7.828.000	139	528.000	93.346	704.454	797.800	90	100.749	20 97	86	39 37	83			
1895-96.....	4.232.000	119	2.556.000	119	6.788.000	119	1.118.000	111.132	593.646	704.978	87	154.789	31 66	91	41 93	88			
1896-97.....	4.822.000	136	2.432.000	114	7.254.000	125	1.088.000	121.700	668.516	790.216	98	254.395	26 33	76	36 74	77			
1897-98.....	4.688.000	132	2.555.000	119	7.243.000	125	970.000	100.448	730.006	831.024	103	223.421	30 46	87	37 35	78			
1898-99.....	4.798.000	135	2.619.000	123	7.417.000	129	788.000	104.903	737.902	842.805	104	154.603	32 40	92	41 66	87			
1899-1900.....	5.249.000	147	2.634.000	123	7.883.000	135	653.600	110.000	805.000	915.000	113	258.200	»	»	»	»			

Statistiques Sucrières

spéciales aux 3 dernières Campagnes (Chiffres en Tonnes).

ÉPOQUES	PRODUCTION exprimée en sucres raffinés.			EXPORTATION MENSUELLE exprimée en raffinés.			STOCK GÉNÉRAL EN FRANCE Sucre bruts Indigènes, Coloniaux et Étrangers.		
	1899-1900	1898-1899	1897-1898	1899-1900	1898-1899	1897-1898	1899-1900	1898-1899	1897-1898
	Fin :								
Septembre.....	24.205	7.168	32.044	24.793	10.297	36.484	216.874	109.597	173.528
Octobre.....	302.009	240.261	293.790	67.585	28.006	81.096	306.692	234.974	273.636
Novembre.....	636.255	524.105	518.793	129.957	41.071	144.934	499.959	445.453	427.677
Décembre.....	826.551	685.231	674.295	190.939	66.216	202.179	595.188	584.947	508.432
Janvier.....	864.628	714.838	698.846	244.587	85.568	233.784	572.966	564.473	514.796
Février.....	»	720.717	705.954	»	107.539	253.366	»	549.009	489.549
Mars.....	»	722.744	711.158	»	133.698	276.522	»	496.321	451.485
Avril.....	»	725.049	714.964	»	159.920	300.719	»	450.436	404.280
Mai.....	»	727.440	717.610	»	192.984	335.415	»	394.017	331.485
Juin.....	»	730.503	721.214	»	222.404	361.124	»	335.695	303.594
Juillet.....	»	734.450	725.787	»	239.112	390.284	»	291.850	253.141
Août.....	»	737.902	730.007	»	236.613	447.441	»	258.251	195.910

Stocks des Huiles

spéciales aux dernières Campagnes (Chiffres en Quintaux).

DATES	HUILE DE COLZA			HUILE DE LIN		
	1900	1899	1898	1900	1899	1898
31 janvier.....	33.609	64.458	62.409	3.600	64.458	3.600
28 février.....	28.689	63.358	63.301	6.059	63.358	6.059
31 mars.....	»	66.306	63.962	»	66.306	»
30 avril.....	»	71.359	64.859	»	71.359	»
31 mai.....	»	74.943	63.945	»	74.943	»
30 juin.....	»	78.841	65.452	»	78.841	»
31 juillet.....	»	75.392	61.750	»	75.392	»
31 août.....	»	73.921	59.600	»	73.921	»
30 septembre.....	»	68.981	56.650	»	68.981	»
31 octobre.....	»	60.772	62.599	»	60.772	»
30 novembre.....	»	49.976	59.314	»	49.976	»
31 décembre.....	»	36.819	60.281	»	36.819	»

Stocks de l'Avoine et du Seigle

(Chiffres en Quintaux).

DATES	AVOINES			SEIGLE		
	1899-1900	1898-1899	1897-1898	1899-1900	1898-1899	1897-1898
30 septembre...	13.500	8.250	114.500	4.750	2.500	6.000
31 octobre.....	14.250	10.250	87.250	6.000	4.000	9.250
30 novembre.....	14.000	32.000	57.500	4.250	3.750	8.750
31 décembre.....	16.500	73.750	41.000	4.500	9.500	5.500
31 janvier.....	18.000	64.250	31.000	5.500	7.000	7.750
28 février.....	20.300	54.000	33.750	»	7.250	5.500
31 mars.....	»	56.750	31.000	»	7.750	3.500
30 avril.....	»	39.750	22.750	»	5.750	2.500
31 mai.....	»	35.250	23.250	»	1.250	500
30 juin.....	»	35.250	26.750	»	750	250
31 juillet.....	»	23.250	8.750	»	1.250	4.250
31 décembre...	»	11.500	10.750	»	1.750	1.000

Statistiques de l'Alcool

(Chiffres en Hectolitres).

ANNÉES	PRODUCTION annuelle.	DATES	PRODUCTION			LIVRAISONS AU COMMERCE			STOCK GÉNÉRAL		
			1899-1900	1898-1899	1897-1898	1899-1900	1898-1899	1897-1898	1899-1900	1898-1899	1897-1898
1890.....	2.214.527	Octobre.....	347.375	329.712	328.258	285.217	255.383	230.112	610.444	646.318	609.042
1891.....	2.209.119	Novembre....	425.052	425.525	377.119	276.512	269.358	223.323	746.842	785.175	730.158
1892.....	2.263.079	Décembre....	397.492	402.738	303.882	397.492	273.123	205.609	858.423	893.342	816.492
1893.....	2.476.387	Janvier.....	261.215	262.772	185.712	222.218	228.474	158.273	890.219	920.802	836.344
1894.....	2.329.113	Février.....	»	165.149	119.271	»	159.449	165.630	»	915.358	788.137
1895.....	2.165.448	Mars.....	»	140.270	135.461	»	172.295	215.056	»	871.376	749.796
1896.....	2.022.134	Avril.....	»	266.246	126.408	»	322.298	104.556	»	823.006	708.555
1897.....	2.208.140	Mai.....	»	133.265	130.961	»	179.544	143.694	»	775.010	657.219
1898.....	2.412.460	Juin.....	»	139.604	138.149	»	158.891	152.943	»	740.657	632.771
1899.....	2.685.739	Juillet.....	»	141.016	138.736	»	159.376	161.605	»	704.237	627.719
		Août.....	»	124.904	140.184	»	154.830	163.958	»	669.978	612.610
		Septembre....	»	142.534	133.603	»	146.848	147.786	»	648.498	587.605

Assurances contre la Grêle.

L'ABEILLE

Compagnie A PRIMES FIXES.

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle fonctionnant en France.

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **l'Abeille** a toujours réglé *intégralement et la même année* tous ses sinistres, dont le chiffre s'élève à plus de Soixante Millions.

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, **l'Abeille** ouvre la campagne Grêle 1899 avec un actif de plus de **QUATORZE MILLIONS.**

RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.

A. BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT

Rue du Châtel, 25, **SENLIS** (Oise).

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

M^{ON} ALBARET O. ✱, O. M. A ✱

G. LEFEBVRE-ALBARET O ✱ O ✱, G. LAUSSEDAT (E. G. P.) ET C^{ie}

Machines à Battre fixes et portatives. — Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Ateliers de Construction et Administration à Liancourt-Rantigny (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce),

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES

GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES

MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE

CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS

MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES

MACHINES A BATTRE FIXES

POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS

MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS

MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE

MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX

HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE

LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS

MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES

FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENT DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX

RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS

HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES

PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITE

INSTRUMENTS DE PESAGE

Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième.

Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés

TABLE DES MATIÈRES

DU 222^e NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages
Ordre du jour de la Séance du 10 Avril 1900	1
Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1900..	1
Liste par ordre d'admission des Membres de la Société	2
Procès-verbal de la Séance du 9 Janvier 1900	9
Comptes des Recettes et Dépenses de l'année 1899	11
Budget des Recettes et des Dépenses pour l'année 1900	12
Nécrologie : M. Emile Boucher	12
La Question du Blé	13
Statistiques agricoles	20
Statistiques des principaux produits Agricoles et de leurs dérivés	25